



QUESTIONNAIRE SANTÉ

UNION CAUDRY ATHLÉTISME



Conformément aux dispositions des articles D.231-1-1 et suivants du code du sport, dans le cas d'un renouvellement de Licence, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication peut n'être exigée que tous les trois ans. Pour prolonger la validité du certificat médical, le licencié doit attester avoir répondu « non » à l'ensemble des questions du questionnaire de santé prévu à l'article D.231-1-4 du code du sport. Le contenu de ce questionnaire est reproduit en Annexe ci-dessous. **Le licencié atteste avoir rempli le questionnaire de santé en le remplissant en ligne sur son espace personnel, ou retourne au club la version papier du questionnaire de santé.**

N° LICENCE :

NOM :

PRENOM :

SEXE : M F

DATE DE NAISSANCE :

Je remets au club la version papier du questionnaire de santé ci-dessous.

Pour prolonger la validité du certificat médical, vous pouvez compléter le questionnaire ou l'attestation.

DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :

- 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée?
- 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise?
- 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme)?
- 4) Avez-vous eu une perte de connaissance?
- 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin?
- 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies)?

À CE JOUR :

- 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois?
- 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé?
- 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive?
- 10) Je refuse de répondre au questionnaire et je présenterai un nouveau certificat médical.

NB: Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Cochez une seule des trois cases :

- Je déclare répondre NON à chaque question et je serai éventuellement dispensé de la présentation d'un nouveau certificat médical
- Je déclare répondre OUI à au moins l'une des questions et je devrai présenter un nouveau certificat médical
- Je refuse de répondre à ces questions, et je devrai présenter un nouveau certificat médical

«Si vous avez répondu NON à toutes les questions : «Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

«Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, ou si vous refusez de répondre : «Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.»

Dans certaines situations particulières il n'est pas non plus possible d'utiliser l'ancien certificat médical et un nouveau certificat médical datant de moins de 6 mois devra être présenté : c'est le cas lorsque le type de licence demandée exige un certificat particulier portant la mention « pratique de l'athlétisme en compétition » alors que le type de la licence précédente ne l'imposait pas. Ainsi, pour un jeune athlète de la catégorie Baby-Athlé (licence Athlé Découverte) qui passe dans la catégorie Eveil Athlétique au 1er novembre, il n'est pas possible d'utiliser l'ancien certificat, un nouveau certificat portant la mention « pratique de l'athlétisme en compétition » devra être fourni .

Je soussigné(e) atteste avoir rempli le questionnaire de santé en ligne (espace personnel) et avoir répondu "NON" à toutes les questions.

Date et signature du Licencié :

(des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)